



DOMAINE DU FAN - Le Fan - 87360 VERNEUIL MOUSTIERS - Siret 432 094 068 000 17 Naf 5610 A

Stages en Pension Complète, en Autogestion, ou en Demi-journée

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Château Domaine du Fan est un centre d'hébergement résidentiel, ce qui implique que les participant.e.s ainsi que les formateurs/trices résident sur le Domaine pendant la durée du stage ou séminaire. Les tarifs d'hébergement communiqués sont forfaitaires et s'entendent par nuit pour toute la durée du stage par personne avec ou sans repas inclus. Toute demande de dérogation devra obligatoirement faire l'objet d'un écrit (mail ou courrier) indiquant les coordonnées de la personne concernée, le(s) motif(s) de la demande, et sera soumise à la direction du Domaine, qui y répondra dans les meilleurs délais.

1 - Modalités de réservation

Lors de votre réservation vous voudrez bien nous préciser:

- en autogestion (hébergement sans repas) en pension complète
- un jour ou une demi-journée avec repas un jour ou une demi-journée sans repas

Jour et heure d'arrivée des organisateur/trices (si différents des participants)

Le à heures

Jour et heure d'arrivée des participants pour l'accueil et l'attribution des hébergements :

Arrivée le à heures
Départ le à heures

Le nombre estimé de participants pour les arrhes, y compris organisateur/trices.
Si le nombre de participants prévu n'est pas atteint, nous tolérons une marge de 33% sans pénalité.

Horaires des repas (sur demande et pas toujours possible)

Les heures des déjeuners et dîners ne sont pas toujours modifiables. L'heure du petit déjeuner et du goûter peuvent être modulables: Petit déjeuner: 8 h, Déjeuner: 13 h, Goûter :16h, Dîner : 19 heures
Les repas sont en forme de buffet, végétalien (sans un arrangement différent) - Minimum de 10 Personnes.

Aucun remboursement -de repas et/ou d'hébergement non pris- ne sera effectué en cas de départ anticipé.

Les demandes des repas en autogestion ou demi journée (tous les repas sont déjà inclus en pension complète)

Petit déjeuner	Déjeuner	Goûter**	Dîner
Prix : 8€/pers	Prix : 17€/pers	Prix : 8€/pers	Prix : 17€/pers
Nb de pers.....	Nb de pers.....	Nb de pers.....	Nb de pers.....
Dates des jours	Dates des jours	Dates des jours....	Dates des jours

**avec boissons (thé/tisanes/café toute la journée) inclus.

A réception de ces éléments votre demande sera prise en compte. Nous conserverons votre réservation comme « option » durant un délai qui sera fixé en fonction de la date de votre réservation.

DANS TOUS LES CAS VOTRE RÉSERVATION NE SERA EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DE VOTRE CHÈQUE D'ARRHES, CORRESPONDANT À 33 % DU MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'ENSEMBLE DU SÉJOUR – SUR LE VRAI MONTANT (QUAND POSSIBLE) OU UNE BASE FORFAITAIRE DE 85€/JOUR/PERSONNE EN PENSION COMPLÈTE, ET 30€/JOUR/PERSONNE EN AUTOGESTION, + LES JOURS DE LOCATION DE SALLE + DEMANDES PARTICULIÈRES POUR CHAQUE RÉSERVATION. Les stages dont le montant salles + hébergement (sans repas) des participants ne dépasse pas 500€ ne sont pas assujettis à cette règle. Cependant, ce contrat doit être signé et nous être retourné.

Si vous souhaitez réserver plus de trois fois, sur une période de 12 mois, les arrhes seront divisées par 2 à compter de la 4^{ème} réservation.

2 – Location de la salle de travail

L'attribution de la salle est en fonction du nombre de participants, partant du principe, en règle générale, qu'un groupe ayant plus de participants aura une grande salle, et un groupe de moindre importance une salle plus modeste. Nous souhaitons que vous vous sentiez le plus confortable possible durant votre séjour, et nous vous allouons entre 1.5 m² et 3 m² d'espace par personne, en fonction de votre activité.

Le montant de la location de la salle sera facturé aux formateurs/trices ; celui-ci est à nous remettre à votre arrivée. Toute journée commencée est due.

- La grande salle Bouddha : 165 m² (avec système sono et micro sans fil, tapis de sol, couvertures et coussins inclus). Cette salle de travail ne peut être garantie pour des groupes dont le nombre de participants est inférieur à 50.
- La grande salle Kim : 150 m² (avec Système Sono et Micro sans fils, tapis de sol, couvertures et coussins inclus). Cette salle de travail ne peut être garantie pour des groupes dont le nombre de participants est inférieur à 40. *** disponible en 2025 ***
- La salle Osho : 70 m² (avec système sono, tapis de sol, couvertures et coussins inclus)
- La salle de Réunion : 35 m² (avec paperboard et projecteur)
- La salle Bibliothèque : 42 m² (avec paperboard et projecteur)
- La salle de Réunion + salle Bibliothèque (salles communicantes)
- La salle du Bar (120m²) et le Barnum (200m²) peuvent être disponibles sur demande.

3 – Annulation

Les conditions d'annulation de votre réservation diffère selon les tailles des salles proposées :

Pour les stages avec une grande salle (plus de 120m²), si l'annulation est inférieure à 180 jours, le chèque d'arrhes sera encaissé. Si vous annulez 240 jours avant, 50% seront retenus et si vous annulez la réservation plus de 300 jours à l'avance, aucun frais d'annulation ne sera facturé et le chèque sera intégralement remboursé.

Pour les stages avec la location d'une salle de moins de 120 m², 100% des arrhes versés seront retournés si vous annulez 180 jours avant, et 50% seront retournés en cas d'annulation plus de 90 jours avant le début du stage. Pour l'annulation de moins de 90 jours à l'avance, le chèque d'arrhes sera encaissé.

Pour les stages avec les réservations d'une salle de moins de 50 m², 100% seront retournés si vous annulez 14 jours avant. L'annulation moins de 14 jours à l'avance, le chèque d'arrhes sera encaissé.

En cas de force majeure sanitaire (comme le Covid-19), les dates de réservation peuvent être décalées 14 jours à l'avance. La nouvelle date ne doit pas être fixée au plus tard 18 mois après la date précédente. De mauvaises conditions climatiques (fortes pluies, orages, neiges etc.) ne seront pas reconnues comme cause d'annulation.

4 – Dégradation des locaux et/ou du matériel - Logistique

Toute dégradation des locaux et/ou du matériel sera facturée aux organisateurs/trices, qui en seront tenus pour responsables.

Une attention particulière devra être observée quant au bon entretien des salles de séminaires, à savoir : ne pas y manger, boire, dormir, ou y déposer tout objet pouvant la dégrader (**pas de bougies**, peintures...). Le Barnum, la salle de Restaurant et le bar sont exclus de ce règlement.

Certains événements nécessitent du matériel tel que : sono, vidéoprojecteur, paper board : n'hésitez pas à nous demander.

En ce qui concerne les activités manuelles liées au déroulement du stage (atelier peinture, sculpture, chants, fabrication d'objets, etc) le matériel nécessaire à celles-ci sera fourni par l'organisateur ainsi que les protections (plastique au sol et sur les tables, récipients, pinceaux, papiers essuie-tout, mouchoirs, etc...).

5 – Mobilier – literie

Dans le cas où le mobilier (étagères, commodes, plantes, tables, chaises, etc..) serait déplacé pour quelque raison que ce soit, les intervenants du séminaire devront faire en sorte de le replacer ou de le faire replacer par les participants dans leur lieu d'origine, avant leur départ.

En ce qui concerne la literie (draps, couvertures, oreillers, matelas) ceux-ci devront rester dans les chambres, et ne pas être utilisés à l'extérieur (sur la pelouse par exemple) afin d'éviter aux insectes de coloniser les matelas et/ou couvertures, ni dans la salle de méditation (des coussins, tapis de sol et couvertures sont prévues)..

6 – Gratuité

Nous offrons l'hébergement avec sanitaires pour une personne de votre choix jusqu'à 20 participants payants puis une suivante par tranche de 20 participants payants. Merci de noter qu'il ne s'agit pas de chambre individuelle.

7 – Repas (sur demande pour les réservations en autogestion/demi-journée)

Les repas, le goûter et les boissons chaudes ne sont pas inclus dans les tarifs Autogestion/demi-journée et doivent être réservés à l'avance et pour tous les participants (pas pour les individuels). Vous trouverez les prix dans la liste des tarifs d'autogestion.

Les repas sont servis sous forme de buffet.

Les heures de repas sont fixées à 8 heures pour le petit déjeuner, 13 heures pour le déjeuner et 19 heures pour le dîner.

Nous vous remercions de bien vouloir organiser vos séances de travail en fonction de ces horaires.

Notre cuisine est essentiellement végétarienne (alimentation complète sans huile ajoutée) avec des alternatives sans Gluten. Elle est à base de produits frais, principalement régionaux. Ces produits sont à 90% bio, selon la saison.

Nos tarifs sont forfaitaires (et inclus en prix pension complète), avec trois repas, avec ou sans goûter (petits gâteaux secs, biscuits...).

Si vous souhaitez changer ou modifier le goûter, (ajouter des fruits frais ou secs par exemple), ou toute autre demande de repas spéciaux, ceux-ci seront facturés séparément et devront être convenus au moment de la réservation.

Des boissons chaudes (café, thé, infusions) sont à votre disposition toute la journée en pension complète, pendant la durée du stage. En autogestion ou demi-journée, vous pouvez commander le goûter, ou des boissons chaudes pour la journée, ou les repas. Les prix sont dans la liste de prix d'autogestion.

8 – Couchage

Le linge de lit est fourni (drap housse dessous, drap plat, taie d'oreiller, couvertures). En revanche, le linge de toilette n'est fourni que dans les chambres disposant de sanitaires privés.

Le camping en caravane, camping-car ou tente est permis sur demande, mais le prix par personne sera le même que pour une place en dortoir, et aucun matériel, ni linge de lit (oreiller, draps, etc...) ne sera fourni. Il est possible de se brancher sur une borne électrique payable.

Nous disposons d'endroits spécifiques pour le camping. La personne de l'accueil vous renseignera lors de votre arrivée, afin de vous indiquer où poser votre tente ou camping-car.

Attention : il est strictement interdit de dormir dans les salles de travail, couloir ou tout autre endroit non réservé à cet effet. L'organisateur/trice devra y veiller.

9 – Enfants

Ceux-ci sont admis sous la responsabilité exclusive des parents.

Sur notre Domaine, nous avons un lieu dédié au traitement des eaux usées, constitué d'étangs et de flore sauvage. Pour la sécurité de leurs enfants, les parents doivent effectuer une surveillance.

Nous n'assurons pas de service de baby-sitting, et nous ne disposons pas de lit parapluie, chauffe-biberons, etc. Nous vous conseillons donc de prévoir le nécessaire.

10 – Animaux

Nos amis les animaux ne sont généralement pas admis au sein des séminaires, stages.

11 – Environnement

Nous traitons nos eaux usées dans notre lagunage. Afin de préserver cet équilibre nous vous invitons à utiliser le savon « corps et cheveux » bio mis à votre disposition dans les sanitaires.

Nous remercions les formateurs de sensibiliser leurs participants au fait que nous sommes situés dans une nature préservée et que bon nombre d'insectes (aoûtats, moustiques, tiques, araignées, guêpes, abeilles, frelons...) y vivent. Il est donc souhaitable de se munir de sprays, crèmes ou autre « médecine » afin d'éviter (ou de minimiser) les piqûres.

Nous vous invitons à ne pas utiliser les couvertures en dehors des bâtiments : sur la pelouse par exemple, ce qui inciterait les insectes, notamment aoûtats et tiques, à séjourner dans les matelas.

12 – Vêtements et chaussures

Nous vous recommandons des chaussures et des vêtements adaptés à la nature et à la saison.

13 – Accompagnateurs/trices

Les accompagnateurs/trices (conjoint/e/s, ami/e/s, baby sitters...) doivent régler leur hébergement, au même titre que les participants du séminaire. Les repas étant servis sous forme de buffet, nous ne pouvons et ne souhaitons pas vérifier chaque personne accédant au buffet. L'organisateur du séminaire devra donner son consentement (ou non) afin d'accueillir l'accompagnateur/trice au sein du groupe.

14 - Droit de bouchon

Si vous souhaitez apporter et boire votre propre alcool au lieu de ce que nous proposons, nous vous facturerons un droit de bouchon. Vous pouvez trouver les tarifs sur notre carte des boissons.

15- Matériel à disposition (concernant seulement la formule en Autogestion)

INCLUS :

La cuisine professionnelle aménagée avec les frigos, gazinière 6 feux, lave-vaisselle, four, bouilloire, machine à café. La vaisselle de collectivité et le petit matériel de cuisine sont fournis (casseroles, poêles, etc.). Nous fournissons balais, aspirateur, lavettes, éponges et produits pour le lave-vaisselle et les sols.

NON INCLUS

Il vous faudra apporter le nécessaire pour le ménage (torchons, essuie-tout, produits ménagers...) ainsi que pour le nettoyage des locaux avant votre départ (sacs poubelles, torchons, etc.)

15.1- Poubelles

Il est impératif de procéder au tri sélectif ! Verres, bouteilles plastiques, briques de lait ou jus de fruits etc. Nous vous indiquerons où se trouve les conteneurs (500 m).

Au cas où le service des poubelles resterait à notre charge, nous vous facturerons un supplément forfaitaire de 50 euros.

15.2- Nettoyage

Si vous le souhaitez, nous pouvons effectuer le ménage moyennant un tarif de 15€ TTC/heure (pour le nettoyage de la cuisine, les couloirs, le hall, la salle de bain commune, les salles, la terrasse etc. Nous nous occupons des chambres. Dans ce cas, nous vous déduisons le nombre d'heures nécessaires de votre caution et vous restituerons le solde dans un délai de 21 jours.

Date et signature précédés de la mention « lu et approuvé »

Nom et prénom le/la responsable :